

Le mouvement du 1% logement, géré paritairement par le patronat et les syndicats, a réduit de 109 à 21 le nombre d'organismes collecteurs. Pour figurer ce changement de cap, il a également décidé de changer de nom.

«On s'était engagé à faire une réforme complète et on a tenu le calendrier qu'on s'était fixé», s'est félicité Jérôme Bédier, le président de l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL). Le nombre d'organismes collecteurs a été ainsi volontairement réduit, par fusions, à 21 contre 109 (comités interprofessionnels du logement et 13 chambres de commerce et d'industrie) et 203 il y a six ans. Pour marquer sa volonté de changement, le 1% logement a également décidé d'adopter le nom plus parlant d'«Action Logement».

Le conseil d'administration de l'UESL a par ailleurs approuvé mercredi les conventions, fixées par l'Etat, qui visent à verser 850 millions supplémentaires par an, de 2009 à 2011, pour financer à hauteur de 320 millions l'ANRU, de 480 millions l'Anah et de 50 millions la politique de rénovation des quartiers anciens dégradés.